

Défis Sud n°69

La microfinance, une finance par qui, pour qui et pour quoi ?

La microfinance a connu un développement tel que les Nations unies ont consacré 2005 « Année internationale du microcrédit ». Malgré ce succès fulgurant, la microfinance soulève encore une série de questions : par qui, pour qui et comment doit-elle être mise en œuvre ?

Au milieu des années 80, SOS Faim fut une des premières ONG européennes à se démarquer par des projets de financement alternatif. Aujourd'hui, les banques et les grands bailleurs internationaux ont adopté la microfinance. Où se situent dès lors les ONG et quel devrait être le rôle des institutions bancaires, des Etats et des bailleurs internationaux ?

Si la microfinance ne peut résoudre seule les problèmes de pauvreté dans le monde, elle doit choisir des champs d'intervention spécifiques. SOS Faim croit que l'agriculture doit être l'un de ses domaines d'action privilégié. Les investissements actuels en faveur de l'agriculture des pays du Sud restent très inférieurs aux besoins et les acteurs locaux ont accumulé une expérience que leur permet de répondre, au moins partiellement et temporairement, à ces besoins.

Mais il est illusoire de penser que le développement de l'agriculture des pays du Sud puisse passer uniquement par le crédit. Des politiques publiques de soutien sont également nécessaires : par quel tour de magie croit-on que le Sud pourrait s'en passer et se développer uniquement par l'intermédiaire de la microfinance ?

Sommaire et de nombreux articles en lignes sur www.defis-sud.info.

Cette édition de Défis Sud (n°69) est disponible au prix de 4 € en s'adressant à :
Défis Sud, rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles, Belgique Tel : 32- (0)2- 511 22 38 Fax : 32- (0)2- 514 47 77

Jean-Jacques Grodent
www.sosfaim.be